

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le 12 juin 2023 à 19 H 30 au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

Sont présents :

Madame Virginie Lupan, conseillère;	District 1
Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller;	District 2
Madame Helen Morrison, conseillère;	District 3
Monsieur Louis Dupuis, conseiller;	District 4
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller	District 6

Est absente :

Madame Caroline Desrosiers, conseillère;	District 5
---	-------------------

En l'absence de madame Catherine Hamé mairesse, la séance formant quorum se tiendra sous la présidence de monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, maire suppléant

Est également présente madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière

À 19 H 33, le maire suppléant déclare la séance ouverte.

2.0

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE
d'adopter l'ordre du jour tel que proposé

- 1.0** Ouverture de l'assemblée
- 2.0** Adoption de l'ordre du jour
- 3.0** Suivi des questions posées à la dernière assemblée
- 4.0** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2023

5.0 Finances, Administration et Greffe

- 5.1 Journal des déboursés (à payer) et les incompressibles (payés)
- 5.2 Dépôt du rapport des dépenses au 31 mai 2023
- 5.3 Soutien financier à la Maison de la famille
- 5.4 Adoption du projet de règlement 488-2023 abrogeant le règlement 488-2020 sur la régie interne des séances du conseil
- 5.5 Dépôt du rapport de l'élu siégeant sur le conseil d'administration d'HEPAN
- 5.6 Amendement résolution # 7836-05-23
- 5.7 Comité d'accès à l'eau
- 5.8 Nomination d'un deuxième maire suppléant – article 116 du *Code municipal*
- 5.9 Appui à la mise en œuvre du prochain service 911 Prochaine Génération
- 5.10 Renonciation à une servitude
- 5.11 Dépôt du rapport de l'élu siégeant sur le conseil d'administration d'ABVLACS

Reportée

6.0 Travaux publics et voirie

Séance ordinaire du 12 juin 2023

- 6.1 Option du contrat de lignage 2024-2025
- 6.2 Compte-rendu comité voirie

7.0 Loisirs, culture et vie communautaire

- 7.1 Adoption du projet de règlement 440-2023 relatif à la gestion du parc Irénée Benoit
- 7.2 Adoption du projet de règlement 487-2023 abrogeant le règlement 487-2020 concernant la bibliothèque municipale et modifiant la tarification des frais de retard
- 7.3 Annulation de la politique relative à la gestion de la bibliothèque municipale adoptée le 14 février 2022
- 7.4 Dépôt d'une intention au projet-pilote des responsables d'un service de garde éducatif en communauté du ministère de la Famille du Québec
- 7.5 Loisirs Laurentides – Programme d'assistance financière 2023-2024
- 7.6 Appui au comité de candidature de Blainville dans sa démarche d'obtention de la Finale des Jeux du Québec – Hiver 2026

8.0 Urbanisme

- 8.1 Compte-rendu du comité consultatif d'urbanisme (CCU) – avec annexe
- 8.2 Mandat aux membres du CCU pour des recommandations aux règlements 1001-XX-2023 et 1004-11-2023 concernant les murs de soutènement
- 8.3 Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement 1008 sur les projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI)
- 8.4 Dérogation mineure – 17 des Capelans
- 8.5 Dérogation mineure – 24 des Oliviers

9.0 Sécurité publique et incendie

- 9.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement SQ-2023 sur la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre

10.0 Environnement

- 10.1 Compte-rendu du comité consultatif de l'environnement (CCE)
- 10.2 Adoption du projet de règlement 530-2023 établissant un programme triennal d'inspection des fosses de rétention à vidange totale et abrogeant le règlement 530-2022
- 10.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 600-2023 décrétant une dépense de 72 000\$ et un emprunt de 72 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005020 (barrage Johanne)
- 10.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 601-2023 décrétant une dépense de 57 000\$ et un emprunt de 57 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005033 (barrage Colette)
- 10.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 602-2023 décrétant une dépense de 67 000\$ et un emprunt de 67 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005034 (barrage Suzanne)
- 10.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 603-2023 décrétant une dépense de 67 000\$ et un emprunt de 67 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X2181548 (barrage Loïselle)

11.0 Divers

- 11.1 Entente intermunicipale - service sécurité incendie

12.0 Correspondance

13.0 Période de questions

14.0 Levée de la séance

Séance ordinaire du 12 juin 2023

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Monsieur le maire suppléant fait un suivi des questions posées lors de la dernière assemblée.

7861-06-23 4.0

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2023

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu individuellement le procès-verbal du 8 mai 2023

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

D'adopter le procès-verbal du 8 mai 2023

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.0

FINANCES, ADMINISTRATION ET GREFFE

7862-06-23 5.1

Journal des déboursés (à payer) et les incompressibles (payés)

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

D'accepter la liste des incompressibles au 31 mai 2023 pour un montant 221 385,43\$ - chèques numéro 20361 à 20449, prélèvements bancaires numéros 2672 à 2681 et 2683 à 2688 et les dépôts directs numéros 1043 à 1065.

D'accepter la liste des déboursés au 31 mai 2023 pour un montant de 590 375,43 \$ - chèques numéros 20482 à 20509, et les dépôts directs numéros 1069 à 1126.

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.2

Dépôt du rapport des dépenses au 31 mai 2023

Le rapport des dépenses au 31 mai 2023 est déposé au conseil

7863-06-23 5.3

Soutien financier à la Maison de la famille

ATTENDU QUE l'organisme Maison de la famille est reconnu officiellement par la Municipalité;

Séance ordinaire du 12 juin 2023

ATTENDU la politique de soutien aux organismes encadrant la démarche d'octroi de soutien financier;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

Que la Municipalité débourse un montant de 1 000\$ pour soutenir l'organisme

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Reportée 5.4 **Adoption du projet de règlement 488-2023 abrogeant le règlement 488-2020 sur la régie interne des séances du conseil**

Cette rubrique est reportée

5.5 **Dépôt du rapport de l' élu siégeant sur le conseil d'administration d'HEPAN**

Le rapport de l' élu siégeant sur le conseil d'administration d'HEPAN est déposé au conseil

5.6 **Amendement résolution # 7836-05-23**

Le conseil confirme les dates du 10 juin et du 9 septembre 2023 pour les cafés rencontres avec les élus

7864-06-23 5.7 **Comité d'accès à l'eau**

ATTENDU la résolution #7834-05-23 relativement à un appel de candidature de citoyens;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite déterminer comment permettre à tous les citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs de bénéficier des plaisirs de la baignade, en pleine nature, dans le respect des préoccupations de la communauté et de l'environnement

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

De nommer un comité formé par madame Helen Morrison, monsieur Louis Dupuis ainsi que madame Catherine Hamé, mairesse;

Que le mandat de l'administration soit d'évaluer les aspects financiers et légaux et d'accompagner le groupe de travail de citoyens dans son mandat;

Que le mandat du groupe de travail de citoyens soit de déposer un cahier de charges au conseil au plus tard le 30 septembre pour présentation à la séance du 9 octobre et documenter ce qui se passe ailleurs;

D'accepter les représentants substitués pour les membres du CCE et d'ABVLACS;

De constituer un groupe de travail composé des citoyens suivants :

Séance ordinaire du 12 juin 2023

Stephan Chrétien
Francine Therrien
Michel Ste-Marie
Jeanne Kavanagh – représentante ABVLACS
Sylvie Barbeau
Marc Chartrand
Ron Drennan
Caroline Brunet
Linda Bohamed
Johanne Fortin
Henri Beauregard
Rob Nemett
Joel Mercier – représentant CCE
Marie Savoie
Josée Lafrenière
Suzanne Labrecque
Cathy Di Stefano
Johan Gosselin
Claude Traversy
Caroline Carrère-Chênevert
Manon Millette
Leon Bernier

D'approuver l'échéancier selon les dates suivantes :

31 mai	Discussion sous forme FFOM
7 juin	Définition des rôles et responsabilités Revue des préoccupations Visuel des terrains Cadre de travail
12 juin	Adoption du mandat été de l'échéancier par le conseil municipal
20 juin	Travail en groupes sur le cahier des charges
Juillet-août	Mise en commun des idées dans un cahier des charges par l'administration
6 septembre	Dernière rencontre du comité avant le dépôt du cahier des charges. Post-mortem sur les rencontres
30 septembre	Dépôt du cahier des charges au conseil
9 octobre	Présentation du cahier des charges lors de la séance du conseil

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

CONTRE :

Madame Virginie Lupan, conseillère;

RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7865-06-23 5.8

Nomination d'un deuxième maire suppléant – article 116 du *Code municipal*

ATTENDU la résolution # 7644-11-22;

ATTENDU les possibilités d'une absence de la mairesse et du maire suppléant;

ATTENDU l'article 116 du *Code municipal*;

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

Séance ordinaire du 12 juin 2023

De nommer le conseiller Louis Dupuis, maire suppléant en l'absence de la mairesse et du maire suppléant

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

CONTRE :

Madame Virginie Lupan, conseillère;

RÉSOLU LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7866-06-23 5.9

Appui à la mise en œuvre du prochain service 911 Prochaine Génération

ATTENDU la nouvelle plateforme technologique pour le traitement des appels;

ATTENDU la prise en charge de nouveaux types de médias : messages textes, images, vidéos, etc.;

ATTENDU la possibilité de transmettre ces données aux intervenants d'urgence (policiers, ambulanciers, pompiers);

ATTENDU la localisation précise des appelants cellulaires;

ATTENDU la meilleure interconnexion entre les différents services d'urgence à l'échelle régionale et nationale;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

D'autoriser la desserte des citoyens de Sainte-Anne-des-Lacs via le 911 de prochaine génération;

De confirmer que le centre d'urgence, en l'occurrence CAUCA sera conforme aux spécifications, directives, critères de déploiement, exigences de sécurité, exigences d'interconnexion et modalités de protection des renseignements confidentiels exigés par Bell

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7867-06-23 5.10

Renonciation à une servitude

ATTENDU QUE le lot 2 871 372 au cadastre du Québec est la propriété de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs;

Séance ordinaire du 12 juin 2023

ATTENDU QUE le lot 1 921 717 au cadastre du Québec est assujéti à des conditions affectées par une servitude réelle, grevées par un auteur en titre, en faveur du lot 2 871 372;

ATTENDU QUE les conditions sujettes aux servitudes sont inutiles puisque la Municipalité possède ses propres conditions à travers ses réglementations.

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

De renoncer à la servitude consentie au terme d'un acte publié au registre foncier du Québec sous le numéro 1 179 699;

Que madame Catherine Hamé, mairesse ou le maire suppléant et madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer tous les documents pour donner effet aux présentes.

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.11 **Dépôt du rapport de l'élú siégeant sur le conseil d'administration d'ABVLACS**

Le rapport de l'élú siégeant sur le conseil d'administration d'ABVLACS est déposé au conseil

6.0 **TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE**

7868-06-23 6.1 **Octroi du contrat de lignage 2024-2025**

ATTENDU l'octroi du contrat de lignage au terme de la résolution no 7726-03-21;

ATTENDU l'option de renouvellement pour les années 2024-2025;

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

D'exercer l'option de renouvellement du contrat de lignage pour les années 2024 et 2025 avec l'entreprise Lignes Fit inc. au coût de 18 780,02\$

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Les crédits seront prévus aux budgets 2024-2025 et la dépense sera imputée au compte # 02-32000-459

6.2 **Compte-rendu comité voirie**

Un compte-rendu du comité voirie est fait

7.0 **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

7869-06-23 7.1 **Adoption du projet de règlement 440-2023 relatif à la gestion du parc Irénée Benoit**

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt de projet de règlement ont été déposés à la séance du 8 mai 2023;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

D'adopter le projet de règlement 440-2023 relatif à la gestion du parc Irénée Benoit

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7870-06-23 7.2 **Adoption du projet de règlement 487-2023 abrogeant le règlement 487-2020 concernant la bibliothèque municipale et modifiant la tarification des frais de retard**

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt de projet de règlement ont été déposés à la séance du 8 mai 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'adopter le projet de règlement 487-2023 concernant la bibliothèque municipale et modifiant la tarification des frais de retard

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7871-06-23 7.3 **Annulation de la politique relative à la gestion de la bibliothèque municipale adoptée le 14 février 2022**

ATTENDU QU'un règlement sur la gestion de la bibliothèque a été adopté

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'annuler la politique relative à la gestion de la bibliothèque municipale adoptée le 14 février 2022

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7872-06-23 7.4

Dépôt d'une intention au projet-pilote des responsables d'un service de garde éducatif en communauté du ministère de la Famille du Québec

ATTENDU le désir du ministère de la Famille du Québec de compléter et moderniser son réseau des services de garde éducatifs à l'enfance;

ATTENDU QUE le Ministère souhaite expérimenter de nouvelles formules de garde qui devront conserver les principaux avantages de la garde en milieu familial, soit offrir un environnement convivial, stable, composé d'enfants d'âges différents et qui rappelle à ceux-ci leur propre milieu de vie. Le maximum d'enfants reçus est de neuf (9);

ATTENDU les besoins de la communauté de Sainte-Anne-des-Lacs en termes de place pour un service de garde;

ATTENDU le nombre grandissant de nouvelles familles établies à Sainte-Anne-des-Lacs;

ATTENDU QUE la Municipalité est propriétaire de l'immeuble situé au 770 chemin de Sainte-Anne-des-Lacs;

ATTENDU QUE le projet-pilote du gouvernement du Québec se termine le 31 mars 2027;

ATTENDU QUE ce projet-pilote est chapeauté par le bureau du coordonnateur Main dans la Main;

ATTENDU QUE nous souhaitons mettre en place un projet-pilote.

IL EST PROPOSÉ PAR HELEN MORRISON, CONSEILLÈRE

D'évaluer la possibilité d'offrir gracieusement ce local pour la durée du projet-pilote soit jusqu'au 31 mars 2027;

De confirmer notre intention d'engagement auprès du bureau du coordonnateur Main dans la Main;

Que la Municipalité évalue les réparations et installations nécessaires afin que le local respecte les normes en vigueur;

Que la Municipalité obtienne un estimé du coût des assurances;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à donner effet à la présente résolution ainsi que tout autre document y afférent.

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7873-06-23 7.5

Loisirs Laurentides – Programme d'assistance financière 2023-2024

ATTENDU la demande d'assistance financière à Loisirs Laurentides pour notre projet Magico-bouge;

ATTENDU QUE Loisirs Laurentides nous accorde une aide financière maximale de 1 570\$;

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

D'approuver l'attribution de la subvention afin de réaliser le projet Magico-Bouge

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7874-06-23 7.6

Appui au comité de candidature de Blainville dans sa démarche d'obtention de la Finale des Jeux du Québec – Hiver 2026

ATTENDU la volonté d'obtenir la Finale des Jeux du Québec à l'hiver 2026 par la ville de Blainville en collaboration avec ses partenaires;

ATTENDU QUE la Finale des Jeux du Québec constitue une occasion unique de mobiliser la population autour d'un profit commun et d'accroître la fierté des citoyens de la Municipalité;

ATTENDU l'impact positif qu'apportera une Finale des Jeux du Québec sur le plan sportif, culturel, économique, vie communautaire et touristique;

ATTENDU QUE cet événement mettra en valeur la culture laurentienne, son patrimoine, ses institutions et ses artistes;

ATTENDU l'impact positif d'un tel événement sur les jeunes de Blainville et de la région des Laurentides;

ATTENDU QUE la Finale des Jeux du Québec contribuera à la promotion du sport et de l'activité physique auprès de la population;

ATTENDU la capacité de la ville de Blainville et de ses partenaires de présenter cet événement;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

D'appuyer la candidature de la ville de Blainville pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec – Hiver 2026;

De participer à la promotion de la candidature de la ville de Blainville et aux efforts de mobilisation, si requis.

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8.0

URBANISME

8.1 **Compte-rendu du comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

Un compte-rendu du comité consultatif d'urbanisme est fait.

7875-06-23 8.2 **Mandat aux membres du CCU pour des recommandations aux règlements 1001-XX-2023 et 1004-11-2023 concernant les murs de soutènement**

ATTENDU les modifications proposées aux règlements 1001-XX-2023 et 1004-11-2023 concernant les murs de soutènement;

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

Que les membres du CCU analysent et fassent des recommandations sur un projet de règlements concernant les murs de soutènement

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7876-06-23 8.3 **Avis de motion et dépôt du premier projet de règlement 1008 sur les projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI)**

LOUIS DUPUIS, CONSEILLER, donne avis de motion du projet de règlement 1008 sur les projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble;

LOUIS DUPUIS, CONSEILLER, dépose le projet de règlement 1008 sur les projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble qui sera adopté à une séance subséquente.

7877-06-23 8.4 **Demande de dérogation mineure – 17 des Capelans**

ATTENDU la demande de dérogation mineure aux articles 22 et 101 (grille zone H205) du règlement de zonage 1001 visant à régulariser l'implantation d'une résidence existante au 17 chemin des Capelans, à une distance variant de 10,39 mètres à 10,55 mètres au lieu du 10,7 mètres de marge de recul, tel que prescrit;

ATTENDU les critères d'évaluation applicables à la demande;

ATTENDU la recommandation formulée par le comité consultatif d'urbanisme à sa séance du 15 mai 2023;

ATTENDU QUE le conseil a entendu et pris en considération les commentaires des personnes intéressées;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

Que le conseil approuve la demande de dérogation mineure aux articles 22 et 101 (grille H205) du règlement de zonage 1001 visant à régulariser l'implantation d'une résidence existante au 17 chemin des Capelans, à une distance variant de 10,39 mètres à 10,55 mètres au lieu du 10,7 mètres de marge de recul

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;

Séance ordinaire du 12 juin 2023

Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7878-06-23 8.5

Demande de dérogation mineure – 24 des Oliviers

ATTENDU la demande de dérogation mineure à l'article 107 du règlement de zonage 1001 afin de permettre la construction d'un garage détaché au 24 des Oliviers à une distance variant de 2,13 mètres à 2,20 mètres de la limite latérale de lot plutôt que 3 mètres, tel que prescrit;

ATTENDU les critères d'évaluation applicables à la demande;

ATTENDU la recommandation formulée par le comité consultatif d'urbanisme à sa séance du 15 mai 2023;

ATTENDU QUE le conseil a entendu et pris en considération les commentaires des personnes intéressées;

IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DUPUIS, CONSEILLER

Que le conseil approuve la demande de dérogation mineure à l'article 107 du règlement de zonage 1001 afin de permettre la construction d'un garage détaché au 24 des Oliviers à une distance variant de 2,13 mètres à 2,20 mètres de la limite latérale de lot plutôt que 3 mètres

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.0 **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**

7879-06-23 9.1

Avis de motion et dépôt du projet de règlement SQ-2023 sur la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre

SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER, donne avis de motion du projet de règlement SQ-2023 sur la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre

SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER, dépose le projet de règlement SQ-2023 sur la circulation, le stationnement, la paix et le bon ordre

10.0 **ENVIRONNEMENT**

10.1 **Compte-rendu du comité consultatif de l'environnement (CCE)**

Un compte-rendu du comité consultatif de l'environnement est fait.

7880-06-23 10.2

Adoption du projet de règlement 530-2023 établissant un programme triennal d'inspection des fosses de rétention à vidange totale et abrogeant le règlement 530-2022

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt de projet de règlement ont été déposés à la séance du 8 mai 2023

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

D'adopter le projet de règlement 530-2023 établissant un programme triennal d'inspection des fosses de rétention à vidange totale et abrogeant le règlement 530-2022

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7881-06-23 10.3 **Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 600-2023 décrétant une dépense de 72 000\$ et un emprunt de 72 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005020 (barrage Johanne)**

LOUIS DUPUIS, CONSEILLER, donne avis de motion du projet de règlement d'emprunt 600-2023 décrétant une dépense de 72 000\$ et un emprunt de 72 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005020 (barrage Johanne)

LOUIS DUPUIS, CONSEILLER, dépose le projet de règlement d'emprunt 600-2023 décrétant une dépense de 72 000\$ et un emprunt de 72 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005020 (barrage Johanne)

7882-06-23 10.4 **Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 601-2023 décrétant une dépense de 57 000\$ et un emprunt de 57 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005033 (barrage Colette)**

LOUIS DUPUIS, CONSEILLER, donne avis de motion du projet de règlement d'emprunt 601-2023 décrétant une dépense de 57 000\$ et un emprunt de 57 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005033 (barrage Colette)

LOUIS DUPUIS, CONSEILLER, dépose le projet de règlement d'emprunt 601-2023 décrétant une dépense de 57 000\$ et un emprunt de 57 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005033 (barrage Colette)

7883-06-23 10.5 **Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 602-2023 décrétant une dépense de 67 000\$ et un emprunt de 67 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005034 (barrage Suzanne)**

LOUIS DUPUIS, CONSEILLER, donne avis de motion du projet de règlement d'emprunt 602-2023 décrétant une dépense de 67 000\$ et un emprunt de 67 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005034 (barrage Suzanne)

LOUIS DUPUIS, CONSEILLER, dépose le projet de règlement d'emprunt 602-2023 décrétant une dépense de 67 000\$ et un emprunt de 67 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X0005034 (barrage Suzanne)

7884-06-23 10.6 **Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 603-2023 décrétant une dépense de 67 000\$ et un emprunt de 67 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X2181548 (barrage Loïselle)**

LOUIS DUPUIS, CONSEILLER, donne avis de motion du projet de règlement d'emprunt 603-2023 décrétant une dépense de 67 000\$ et un emprunt de 67 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X2181548 (barrage Loiselle)

LOUIS DUPUIS, CONSEILLER, dépose le projet de règlement d'emprunt 603-2023 décrétant une dépense de 67 000\$ et un emprunt de 67 000\$ pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité du barrage X2181548 (barrage Loiselle)

11.0 **DIVERS**

7885-06-23 11.1 **Entente intermunicipale - service sécurité incendie**

ATTENDU l'article 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et l'article 569 et suivants du Code municipal du Québec concernant les ententes intermunicipales;

ATTENDU les objectifs liés à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Pays d'en Haut;

ATTENDU QUE des travaux sont nécessaires pour objet de fournir à la Municipalité une direction intérimaire de son Service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE les parties désirent conclure une entente pour la fourniture de services de gestion d'un service de sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVAIN HARVEY, CONSEILLER

Que le conseil autorise la conclusion d'une entente relative à la mise à disposition à la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, d'une direction intérimaire par le service de sécurité incendie de la ville de Saint-Sauveur;

Que madame Catherine Hamé, mairesse ou le maire suppléant et madame Anne-Claire Robert, directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer tous les documents pour donner effet aux présentes.

POUR :

Monsieur Louis Dupuis, conseiller;
Madame Helen Morrison, conseillère;
Madame Virginie Lupan, conseillère;
Monsieur Sylvain Harvey, conseiller.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12.0 **CORRESPONDANCE**

La correspondance est déposée au conseil

13.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

DÉBUT 20 H 34

FIN 21 H 48

14.0 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 48

Séance ordinaire du 12 juin 2023

Jean Sébastien Vaillancourt
Maire suppléant

Anne-Claire Robert
Directrice générale et
greffière-trésorière

Je, Jean Sébastien Vaillancourt, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.